

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUIN 2026

## IV – AFFAIRES GENERALES

### **Rapport n°3 : Acquisition Maison et terrains sis 8 avenue d'Elusa (Vic-Fezensac)**

Dans le cadre du projet de construction du Pôle Enfance Jeunesse, Madame la Présidente rappelle que la Communauté de communes D'Artagnan en Fezensac doit se porter acquéreur d'une maison sis 8 avenue d'Elusa et de plusieurs parcelles situées rue des Ecoles et avenue d'Elusa auprès de la mairie de Vic-Fezensac.

Le montant de cette opération s'élève à 121 905 €.

En effet, l'évaluation des Domaines à 128 000 € autorise une marge d'appréciation de 10 %.